

Arrêté en date du 14 DEC. 2023

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les pourcentages mentionnés aux articles 26 et 27 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2024 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
BROSSIER Isabelle	INRAE - Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
DECKER Catherine	DRAAF GRAND EST SRFD METZ
ELICHA Esther	FAM/Mission des affaires européennes et internationales
FARS Erwan	SG/SNum/DPHI/BCOS/Toulouse
FONTAINE Emilie	EPLEFPA Contamine sur Arve
LEBLANC Véronique	FAM/AGENCE COMPTABLE
LECCIA François	DDT Tarn
MARTINAGE Sandrine	DGER/SET/SDPOFE
MENNA Domenico	SG/DPT/BTRAS
NICOLAS Laurent	ASP
RENARD Philippe	DGER/SESRI/SDRICI/BRECI
SEVENO Vincent	SG/DPT - Délégation au pilotage et à la transformation
TARASSENKO Sylvia	ONIRIS Chantrerie
ZIRARI Leila	DSA WALLIS ET FUTUNA

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 14 DEC. 2023

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté
alimentaire et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC